

3 COMMISSIONS D'EXPERTISE UFME



Chantal SERGENT,

Présidente Commission Technique

La Commission Technique : 10 ans d'accompagnement technique et d'avancées pour une menuiserie de qualité fabriquée en France.

A travers une veille réglementaire et normative, des échanges réguliers avec les pouvoirs publics, des relations privilégiées avec les centres techniques, la Commission Technique travaille à l'élaboration de règles professionnelles, de documents pédagogiques ou éléments de référence mis à disposition des professionnels, parmi lesquels nous pouvons citer :

- l'implication dans la rédaction du DTU 36.5, règles de l'art tout matériau, et l'élaboration de guides de pose CSTB,
- l'édition de fiches technique : ITE, traverse basse, fixation, calfeutrement, réception du support, accessibilité, etc.
- l'accompagnement technique pour le respect des réglementations : les réglementations thermiques (RT 2012, RT existant), RPC (modèles de DoP et marquage CE), marquage des émissions COV (essais et études FCBA, documents de référence)
- l'anticipation des évolutions normatives (participation aux commissions de normalisation françaises et européennes)
- l'élaboration de données de références « menuiserie » pour la maquette numérique (BIM)
- l'élaboration de fiches de données environnementales et sanitaires (FDES) collectives vérifiées et référencées dans la base INIES.

Et plus récemment :

- les travaux sur l'évolution de la RT dans l'existant élément par élément,
- la tarification des DTA,
- l'efficacité énergétique du changement de fenêtres,
- l'engagement pour la croissance verte (ECV) Verre Plat,
- la rédaction de fiches techniques « acoustique »

Pour 2018 et 2019, la Commission Technique, travaille d'ores et déjà sur l'accompagnement des fabricants de menuiseries pour répondre aux exigences du label E+C- avec de nouvelles FDES et fiches techniques, le BIM, la publication de la norme européenne « lumière naturelle », la conformité aux exigences « feu » en ITE, l'animation d'un groupe de travail dédié aux extrudeurs, et d'un autre dédié aux portes intérieures, etc.





Patrick SAGE,

Président Commission Communication & Vente aux Particuliers

La Commission Communication & Vente aux Particuliers : 10 ans de campagnes et d'actions « terrain » pour promouvoir une fenêtre de qualité NF fabriquée en France.

Transverse aux différents groupes de travail la Commission Communication est la vitrine des travaux menés par l'UFME et fait appel à des domaines et des compétences élargies.

A titre d'exemples, on peut citer, **dès 2007** :

- la mise en place la première campagne de communication nationale visant à faire la promotion de la fenêtre PVC marquée NF,
- la mise à disposition du label Origine France Garantie pour la fenêtre et la porte permettant d'attester de l'origine française de fabrication des menuiseries (rédaction de l'annexe sectorielle, information et promotion du label),
- la campagne de communication certification Pose Portes et Fenêtres en 2012,
- l'ouverture d'un site internet dédié à l'étiquette énergétique des fenêtres,
- l'organisation d'un tour de France via trois réunions régionales en 2015 et 2016, sur les villes de Angers, Nancy et Valence.

Depuis 2014, la commission communication soutient les différentes campagnes de communication Fenêtres NF avec une grande régularité et contribue également à promouvoir les actions de formations menées par le syndicat...

Pour 2018 et 2019, cette commission a pour projets principaux :

- d'aller à la rencontre des professionnels de la filière sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn)
- de refondre son site Internet pour toujours mieux accompagner ses adhérents,
- de lancer une campagne nationale de promotion de la fenêtre PVC
- tout en accompagnant ses adhérents dans l'après CITE en soutenant le marché par une communication rappelant les fondamentaux

« la fenêtre c'est pas du vent » & « le made in France, c'est nous ! »





Jean Marc COMBES,
Président Commission Sociale & Formation

La Commission Sociale & Formation : 10 ans d'avancées sociales dans la gestion des entreprises.

Présidée depuis 2016 par Jean-Marc Combes, la Commission Sociale & Formation de l'UFME est chargée de négocier chaque trimestre les accords de branche avec les partenaires sociaux.

Après avoir mené avec succès la réécriture de la convention collective Menuiseries Charpentes et Portes Planes (datant de 1954), qui a été signée par toutes les organisations représentatives, cette commission :

- a obtenu la confirmation de la représentativité de l'UFME (76%) auprès de la Direction Générale du Travail pour la gestion de la Convention Collective Menuiseries Charpentes et Portes Planes.
- a rédigé 7 fiches métiers appliquées aux métiers de la fenêtre et de la porte, pour aider à définir les besoins et mieux appréhender la politique de formation professionnelle de la branche
- a organisé des matinées sociales visant à expliquer la réforme de la formation, la réforme du code du travail et les ordonnances Macron, etc.

Depuis 2017, cette commission travaille à une réécriture des classifications de la convention collective Menuiseries charpentes et portes planes et poursuit un travail sur l'identification des besoins en formation.

Ces deux dernières années, l'UFME s'est organisée pour mettre en place des actions d'importance afin d'accompagner la montée en compétences des professionnels :

- a formé 184 stagiaires en 24 jours de formation sur la seule année 2017,
- propose, depuis plusieurs mois, une formation en partenariat avec FAb21, sur le thème « Choisir et installer des menuiseries performantes ».

